



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, jeudi 20 mars 2014



ELECTIONS MUNICIPALES 1^{er} TOUR : **horaire d'ouverture des bureaux de vote**

Les 156 bureaux de vote de Mayotte seront ouverts dimanche 23 mars 2014 de **8h à 18h.**

Pour voter, il faut :

- présenter une pièce d'identité
- être inscrit sur les listes électorales
- jouir de ses droits civils et politiques

Contact presse

Préfecture de Mayotte-service communication interministérielle-

Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de mayotte(organisme gouvernemental)